

PERMIS A 1 EURO PAR JOUR

Permis A1, A2 ou B classique ou conduite accompagnée

Ce qu'il faut savoir...

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

Exemple (1) : pour un prêt « Permis à un euro par jour » d'un montant de 1 200 € et d'une durée de 40 mois, vous remboursez 40 mensualités de **30 €**. **Taux annuel effectif global (TAEG) fixe de 0 %** (taux débiteur fixe : 0 %). **Montant total dû par l'emprunteur : 1 200 €**. Pas de frais de dossier. Le montant des mensualités indiqué ci-dessus ne comprend pas l'assurance facultative proposée habituellement : assurance Décès, Perte Totale et Irréversible d'Autonomie (PTIA) calculée sur le capital restant dû, avec un montant de 1ère cotisation mensuelle de 1 €, un montant total sur la durée du crédit de 20,40 € et un taux annuel effectif de l'assurance (TAEA) de 1,00 %.

PRINCIPE

Apprenez à conduire en profitant d'un prêt à taux zéro et ne remboursez qu'un euro par jour.

Un crédit affecté sans frais de dossier et sans intérêts (l'Etat les prend en charge) en vue de l'obtention du permis de catégories A1, A2 et B.

CARACTERISTIQUES

Bénéficiaire⁽¹⁾

Tout client personne physique âgée de 15 à 25 ans révolus, pour son usage privé. Si vous êtes mineur, le prêt peut être souscrit par vos parents.

Montant et durée de remboursement

Le remboursement se fait sur la base de 30 euros par mois et commence dès que les sommes sont versées à l'auto-école. Ainsi,

Pour 600 € empruntés, vous rembourserez 30 € par mois pendant 20 mois*

Pour 800 € empruntés, vous rembourserez 29,63 € par mois pendant 27 mois*

Pour 1.000 € empruntés, vous rembourserez 29,41 € par mois pendant 34 mois*

Pour 1.200 € empruntés, vous rembourserez 30 € par mois pendant 40 mois*

**Prêt à taux zéro, intérêts pris en charge par L'Etat dans le cadre de l'opération "Le Permis à un euro par jour". Coût total du Crédit 0 euro, hors assurance facultative, TAEG fixe de 0 %.*

Sous réserve d'acceptation de votre dossier.

Il existe également une formule à 300 € pour les jeunes ayant échoué à l'examen pratique et ayant déjà été bénéficiaires d'un prêt permis à 1€

